



## **ENGAGEMENT AUX VALEURS ET PRINCIPES DE LA NORME SUSTAINABLE FORESTRY INITIATIVE® (SFI)**

Boisaco s'engage à respecter les valeurs et principes de la norme SFI®, en plus de se conformer aux exigences concernant sa chaîne de traçabilité et des maintenir dans le temps. Ces engagements se traduisent par sa transparence et par la mise en pratique interne et la collaboration avec les parties intéressées pour la réalisation des actions suivantes :

### **1. Foresterie durable**

Pratiquer la foresterie durable afin de répondre aux besoins de la génération actuelle tout en favorisant le développement de la capacité des générations futures de répondre aux leurs, en pratiquant une éthique d'intendance des forêts qui intègre le reboisement et la gestion, l'entretien, le soin et la récolte d'arbres afin d'en tirer des produits et services écosystémiques utiles, comme la conservation des sols, la qualité de l'air, la qualité de l'eau et sa quantité, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, la biodiversité, les habitats fauniques, notamment aquatiques, les loisirs et la qualité visuelle.

### **2. Santé et productivité de la forêt**

Assurer une régénération après la coupe, maintenir la santé et la capacité productive du territoire forestier et protéger et maintenir la santé du sol et sa productivité à long terme. Protéger les forêts contre les effets environnementalement ou socioéconomiquement indésirables d'incendies, de parasites, de maladies, d'espèces envahissantes et autres agents nuisibles et ainsi maintenir et améliorer la santé et la productivité à long terme des forêts.

### **3. Protection des ressources hydriques**

Protéger et maintenir la qualité de l'eau et sa quantité dans les plans d'eau et les milieux riverains et adopter les meilleures pratiques de gestion en matière de foresterie pour protéger la qualité de l'eau de manière à répondre aux besoins des collectivités humaines et des systèmes écologiques.

### **4. Protection de la biodiversité**

Aménager les forêts de manière à protéger et favoriser la biodiversité, y compris les espèces végétales et animales, les habitats fauniques, les espèces d'importance écologique et culturelle, les espèces menacées ou en voie d'extinction (c'est-à-dire les forêts à valeur de conservation exceptionnelle) et les types de peuplements forestiers indigènes à différentes échelles.

### **5. Qualité visuelle et loisirs**

Gérer les impacts visuels des opérations forestières et offrir des possibilités récréatives au public.

### **6. Protection des sites d'intérêt particulier**

Gérer les sites d'importance géologique ou culturelle d'une manière qui prend en compte leurs qualités particulières.

## **7. Respect des lois**

Se conformer aux textes législatifs de tous les ordres de gouvernement (fédéral, provincial, état et local) en matière de foresterie et d'environnement.

## **8. Recherche**

Appuyer les progrès de l'aménagement forestier durable grâce à la recherche, à la science et à la technologie forestières.

## **9. Formation et éducation**

Améliorer la pratique de la foresterie durable grâce à des programmes de formation et d'éducation.

## **10. Implication communautaire, responsabilité sociale et respect des droits des Autochtones**

Propager la foresterie durable sur toutes les terres grâce à l'implication communautaire, aux pratiques socialement responsables et à la reconnaissance et au respect des droits et connaissances forestières traditionnelles des Autochtones.

## **11. Transparence**

Élargir la portée des connaissances de la certification forestière selon la norme d'aménagement forestier SFI 2022, en documentant les audits de certification et en rendant publics les résultats.

## **12. Amélioration continue**

Améliorer continuellement la pratique de l'aménagement forestier, et suivre et mesurer l'engagement envers la foresterie durable et rendre compte des résultats.

## **13. Approvisionnement en fibre responsable**

Mettre en œuvre et promouvoir, dans différents modes de propriété et de gestion aux États-Unis et au Canada, une foresterie durable qui est à la fois scientifiquement crédible et responsable aux plans environnemental et socioéconomique, et éviter l'approvisionnement auprès de sources controversées tant dans le marché intérieur que dans le marché mondial.



M. Steeve St-Gelais  
Président



M. Bastien Deschênes ing.f.  
Chef de la Direction



M. André Gilbert ing.f.  
Directeur général

Le 8 février 2023